

Ces résolutions sont parfaitement motivées, et nous concourons pleinement avec elles. Espérons que la chambre d'agriculture prendra l'initiative de ces importations à l'avenir. Les 200 souscripteurs de la société ont réalisé une recette de \$1024 couvrant les dépenses de l'année.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE VERCHÈRE No.2

Les 300 membres de cette société en font une association puissante pour le bien avec une direction intelligente et énergique. Malheureusement jusqu'ici les opérations se sont résumées à une distribution de graines fourragères et à une exposition annuelle. Ce n'est pas suffisant ; il faut de plus les concours des récoltes sur pied, les partis de labour, l'importation de reproducteurs de choix. Les souscriptions, \$440, ajoutées aux autres sources de revenu, ont élevé la recette à \$812 dont 450 ont été distribuées en graines fourragères et 250 pour l'exposition. Il restait une balance de \$120 entre les mains du trésorier qui aurait bien mieux été employée en prix pour les plus belles récoltes sur pied et pour les meilleurs laboureurs. Espérons que Verchères No. 2 ne restera pas plus longtemps en arrière de Verchères No 1.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE CHATEAUGUAY.

DÉPUIS plusieurs années déjà la Société d'Agriculture de Chateauguay a fait sa large part de travail intelligent dans le but de promouvoir la cause agricole. L'importation de reproducteurs de choix a toujours été au nombre des moyens employés et nous pouvons dire que la province toute entière a largement profité de l'amélioration ainsi obtenue pour notre héritail de toutes les espèces. Chateauguay est aujourd'hui un de nos plus beaux comtés agricoles, grâce à l'initiative de son Bureau de Direction, et nous avons tout lieu de croire que le mouvement progressif inauguré depuis dix ans est en voie de s'accélérer. Depuis un an cependant la société a eu le malheur de perdre un étalon Percheron de \$1500, pendant le trajet de Paris à Montréal. Cette perte, qui n'était pas couverte par l'assurance, a nécessairement jeté un peu de découragement dans le comté. Cependant nous sommes informés qu'une nouvelle importation sera bientôt faite et cette fois l'assurance mettra en sûreté le montant consacré à cette importation. Le rapport de la Société donne une recette de \$926 comprenant une souscription de \$233 par 120 membres. Nous remarquons de

plus la souscription du représentant du Comté, l'Hon. M. Holton, pour \$100. Pourquoi tous les représentants n'en font-ils pas autant ou à peu près ? La dépense comprend un achat de blé importé, et l'exposition d'animaux. Nous attendons le prochain rapport, certain que nous sommes d'y trouver une direction énergique et intelligente.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DU COMTE DE QUEBEC.

OICI une des sociétés les plus anciennes et, par son voisinage immédiat de la Capitale, dans l'obligation morale de marcher à la tête du progrès agricole du district de Québec. Cependant toutes les opérations de la société se résument à une exposition annuelle où les produits des champs sont jugés en poche et les concurrents malheureux reçoivent une "gratification" de \$2, le montant de leur souscription. Pas moins de 46 souscripteurs, dont les produits n'ont pas été jugés dignes de prix, ont ainsi reçu leur souscription pour le montant énorme de \$84. C'est incroyable et cependant cela est. Comment voulez-vous avec un pareil système faire progresser l'Agriculture d'un pays ? Mais vous devez comprendre qu'il faut un peu plus d'abnégation de la part des sociétaires pour arriver à un résultat quelconque. Il ne faut pas que les officiers de la société redemandent leur souscription sous le titre de gratifications s'ils n'ont pu se refaire en prix obtenus. Nous pouvons affirmer que la Société de Québec est une des moins avancées de la Province, car elle n'a pas encore adopté 1° le concours des récoltes sur pieds, et des domaines les mieux cultivés, 2° l'importation de reproducteurs de choix, 3° la suppression des prix pour les produits en poche, 4° la suppression des gratifications. En un mot tout est à faire. Le parti de labour ne devrait pas admettre de distinction de race à moins que la société ne veuille ériger en principe l'infériorité des Canadiens Français. De grâces, réveillez-vous et marchez hardiment en avant ; comment voulez-vous que les comtés de l'intérieur adoptent les mesures progressives lorsque ceux qui sont les plus près de la lumière restent endormis sous le boisseau de la routine ? Avec une société de 114 membres ayant souscrit \$228 et ayant une recette de \$956, le Comté de Québec ne peut rester au nombre des trainards. Les dépenses ont été de \$700 en prix à l'exposition ; \$84 en gratification aux concurren-